



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

20h30 – Salle de la Mairie

MM. Bruno CHAUCOUVERT Cédric BARBIER, Claude COMTE, Jean Michel GRAS, Jean Marie GUELLE Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.

Excusée : Mme Ludivine GERARDIN, pouvoir à Alexandre LENOBLE

Secrétaire de séance : M. Nicolas THABARD

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 NOVEMBRE 2021

Le compte rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité. (10 votants)

2. CENTRE DE GESTION – DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

Le CDG (centre de Gestion) a été informé par le Président de la CAGD (communauté d'agglomération du grand Dole) qu'à compter du 1^{ER} janvier 2023 les effectifs de la CAGD dépasseront le seuil d'affiliation obligatoire au CDG 39 (350 agents) et sollicite la désaffiliation de la CAGD du CDG.

Conformément à la loi, la demande de la CAGD est portée à la connaissance de l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés au centre de gestion.

Vu le décret N° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion et, notamment son article 31.

Vu le courrier du 3 décembre 2021 du Président du Centre de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas s'opposer à la désaffiliation de la CAGD du CDG à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3. ASSAINISSEMENT

Mme SOYMIER Marie Claude sollicite le conseil pour la cession d'une bande de terrain communal de 4m² afin de pouvoir répondre aux exigences législatives en matière d'assainissement et pouvoir installer une station d'épuration.

Arrivée de Cédric BARBIER à 20h56.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition, étant entendu que les frais de géomètre et notariés seront à la charge de Mme SOYMIER.

4. CONVENTION SIDEC

Monsieur le Maire a sollicité le SIDEC afin de faire un état des lieux des prestations en place avec la commune.

a. Conseil en Économie Partagée

De plus, le SIDEC propose d'accompagner la commune dans le conseil en énergie partagé.

Ce conseil vise à un état des lieux patrimonial exhaustif, un bilan des consommations énergétiques sur trois ans par site, des propositions d'optimisation des contrats

Jean Michel GRAS s'interroge si la finalité de ce conseil aboutit à la délivrance du DPE, ce point n'étant pas précisé dans le document proposé.

Le conseil vote à l'unanimité l'adhésion à ce service pour un montant de 198€/an sur 3 ans.



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

20h30 – Salle de la Mairie

b. Achat groupé d'énergie

Le SIDEC propose d'adhérer à un groupement d'achat mutualisé pour les achats d'énergie de gaz et électricité.

Le Conseil refuse cette proposition à l'unanimité.

M. Bruno CHAUCOUVERT demande si la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments communaux peut être envisagée. M le Maire se renseignera.

5. LOGEMENTS ET SALLE DES FETES – DEVIS MENUISERIE

M. le maire a sollicité des devis pour procéder au remplacement des menuiseries des logements Impasse de la Grande Vigne, à la suite de remarques des locataires ainsi que pour les portes de la salle des fêtes.

Des points complémentaires devant être apportés, le vote est reporté à la prochaine réunion.

6. CARTE AVANTAGES JEUNES 2022.

Cette carte permet aux personnes de moins de 30 ans de bénéficier de réductions dans divers domaines. Le Conseil Municipal décide d'offrir cette carte à tous les habitants du village âgés de 5 à 30 ans qui en feront la demande.

7. PLUI – PROJET AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD (Projet d'aménagement et développement durable) doivent être soumises au débat du conseil municipal.

Le document de 32 pages a été transmis aux conseillers début janvier.

Le conseil a débattu des orientations générales du PADD et a effectué quelques remarques.

Le Conseil regrette que peu de projets soient envisagés dans le bassin de vie de l'ancien canton de Montmirey le Château auquel appartient Offlanges et a le sentiment que la CC JURA NORD porte son attention sur les communes de Fraisans, Orchamps, Dampierre, Ranchot, Pagney, Ougney, Vitreux et Gendrey. Le projet de PADD est consultable en Mairie.

8. QUESTIONS DIVERSES

- a. Une carte électronique de la chaudière de la mairie a été changée.
- b. Une réunion avec le comité de défense de l'hôpital de Dole aura lieu le 11/02 à Dole. Gilbert JACQUOT représentera la commune.
- c. L'école de Moissey a remercié la commune pour la subvention accordée pour se rendre à la piscine.
- d. Alexandre LENOBLE et Claude COMTE signalent que le mur de soutènement en bordure de la voie qui mène derrière Chatillon est en train de s'effondrer.



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022
20h30 – Salle de la Mairie

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h35.